https://anne-frank.etab.ac-lyon.fr/spip/spip.php?article1253

# Dépistage Infirmier : Qui ? Quoi ? Quand ? Comment ?

- Vie du collège - Santé et citoyenneté -

Date de mise en ligne : lundi 31 juillet 2017

**Copyright © Collège Anne Frank - Tous droits réservés**

Dans leur 12e année, les élèves bénéficient d'un dépistage infirmier.
Au collège Anne Frank, les élèves de 6e qui n'ont pas eu cette visite en fin de CM2, seront donc convoqués cette année à l'infirmerie.

Lors du dépistage, l'enfant devra apporter son carnet de santé ou de vaccination, la fiche de renseignements complétée et les lunettes si besoin.

La consultation infirmière comprend :

- 
  - un entretien avec l'élève (adaptation scolaire, alimentation, sommeil, hygiène de vie, ...),
  - une examen biométrique (poids, taille, Indice de Masse Corporelle),
  - un dépistage des troubles sensoriels (contrôle de la vision de loin, des couleurs et des reliefs ; et de l'audition),
  - la vérification des vaccinations.

A l'issue de cette visite, les observations et les orientations médicales seront notées dans le carnet de santé. Si nécessaire, je prendrai contact avec les parents.

Astrid Campion, Infirmière de l'Education Nationale
Ref : circulaire nÂ° 2015-119 du 10-11-2015

*Copyright © Collège Anne Frank*